

L'ORGANISATION  
POLITIQUE ET SOCIALE  
DU ROYAUME ANTEMORO



*Des étudiants de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques ont procédé à une enquête dans la région de Manakara pendant les vacances de Pâques 1966. Ils furent répartis en trois équipes respectivement dirigées par MM. Rabemanantsoa, Rabemiafara et Razafitrimo, ce dernier étant moniteur au Centre d'Etudes des Coutumes. Chaque équipe comprenait essentiellement des étudiants de première année en Droit ; de rares étudiants inscrits en D.E.S. de Droit privé, dont MM. Raveloson, moniteur au Centre d'Etudes des Coutumes, Rakotondrasata, moniteur au Centre de Droit privé, Rasata complétaient les effectifs. La présence de ces « anciens » avait pour objet de freiner le zèle et de remédier dans une certaine mesure, à l'inexpérience des « cadets », elle devait permettre aussi de réaliser l'un des buts de l'enquête : opérer des sondages sur l'effectivité de l'Ordonnance n° 62.089 du 1<sup>er</sup> octobre 1962 relative au mariage.*

\* \*

*Le but essentiel de l'enquête intéressait directement le cours d'HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DES FAITS SOCIAUX DE MADAGASCAR figurant au programme de la première année de la Licence en Droit depuis la Réforme de 1964. Il nous a semblé souhaitable de permettre aux jeunes étudiants de notre Faculté de confronter, par des recherches effectives sur le terrain, les renseignements recueillis par eux-mêmes aux données du cours professé à Tananarive. Nous reconnaissons que cette enquête d'ordre historique présentait beaucoup de difficultés. Nos étudiants y furent préparés à Tananarive en participant à l'élaboration d'un questionnaire sur le thème choisi : organisation politique et sociale du royaume Antemoro. La méthode du questionnaire, contestée à juste titre et périmée dans une certaine mesure, s'avérait la seule possible pour ces chercheurs occasionnels, elle fut utilisée souvent maladroitement et aboutit à la collecte de réponses de valeur très inégale. Certaines de ces réponses confirment les observations faites par les auteurs qui ont centré leurs recherches sur le pays temoro (1), les plus nombreuses sont volontairement ou*

---

(1) Sur les Antemoro, consulter : J.-Ph. ROMBAKA, *Tantaran-drazana : Antaimoro-Anteony*, 2<sup>e</sup> éd., Tananarive, 1958 — C.R. J. FAUBLEE, *L'Année sociologique*, 1960, p. 313-314 — J. FAUBLEE, *L'Islam chez les Antemoro Sud-Est de Madagascar*, Revue des Etudes islamiques, 1958, p. 65 ss. Du même auteur l'article *Antemuru* dans l'Encyclopédie de l'Islam (nouvelle édition), t. I, Leyde Paris, 1960, p. 538. (Nous partageons entièrement le scepticisme de J. FAUBLEE en

*involontairement mensongères. Leur inauthenticité même n'est pas dépourvue d'intérêt.*

*L'enquête se situait au niveau des trois groupes sociaux principaux, composant l'ethnie antemoro : les Anteony, les Antalaotra et les Ampanabaka, elle devait, pour bien préciser l'organisation politique et sociale des Antemoro à l'époque des Royaumes Malgaches, commencer par poser le problème des origines de ce peuple avant de développer le thème proprement dit de la recherche (2).*

A. R.

---

matière d'islamisation des Antemoro pour des raisons que nous exposons dans un article en préparation sur *l'Islam et les Antemoro*). A propos des traditions orales des Antemoro nous renvoyons à G. FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, t. I, *Les Antaimorona*, Paris, 1891, t. II, *Zafindraminia, Antambahoaka, Onjatsy, Antaiony, Zafikazimambo, Antaivandrika et Sahatavy*, Paris, 1893. Nous citerons également Ch. POIRIER, *Notes d'Ethnographie et d'Histoire malgaches. La tribu des Antaimoro. Aux rives de la Matitanana*, Mémoires de l'Académie Malgache, Fasc. XXVIII, 1939, p. 21 ss. H. DESCAMPS, *Histoire de Madagascar*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1965, p. 47 ss. H. DESCHAMPS et S. VIANES, *Les Malgaches du Sud-Est*, Paris, 1959. R.K. KENT, *Madagascar and Africa III. The Antemoro : a theocracy in southeastern Madagascar*, *Journal of African History*, X. I (1969), p. 45 ss.

- (2) L'enquête a été développée et traduite par J. RALALAHARIVONY, annotée partiellement par A. ROUHETTE.

